

## Recherches sociographiques



# La situation démographique des groupes autochtones du Québec

Norbert Robitaille and Éric Guimond

Volume 35, Number 3, 1994

Les autochtones

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056900ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056900ar>

[See table of contents](#)

### Article abstract

Estimates of the native population in Quebec range from barely 50 000 to nearly 140 000. In spite of this lack of precision, we attempt to describe the age structure of this population and to identify its renewal mechanisms: fertility, mortality and ethnic mobility, which has certainly been quite high recently as indicated by the very strong growth in Native populations over the past decade.

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Robitaille, N. & Guimond, É. (1994). La situation démographique des groupes autochtones du Québec. *Recherches sociographiques*, 35(3), 433–454.  
<https://doi.org/10.7202/056900ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DES GROUPES AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Norbert ROBITAILLE  
Éric GUIMOND

Les estimations du nombre des Autochtones au Québec vont d'à peine 50 000 à près de 140 000. En dépit de cette imprécision, on tente de décrire la structure d'âge de cette population et de cerner les mécanismes de son renouvellement: la fécondité, la mortalité et la mobilité ethnique qui fut certainement très importante récemment comme en témoigne le très fort accroissement des Autochtones durant la dernière décennie.

On parle beaucoup des Autochtones au Québec depuis 20 ans. En 1974, il s'agissait de dédommager les habitants de la baie James et du Nord québécois des pertes et inconvénients dus à la construction de barrages hydroélectriques. Au début des années 1980, il était question des Indiennes qui, ayant épousé des non-Indiens, avaient perdu leur statut d'Indiennes et les droits qui y étaient liés. En 1990, ce fut la crise d'Oka, dont l'élément déclencheur fut le projet de construction d'un golf sur un terrain considéré par les Indiens de Kanesatake comme leur appartenant.

Dans les exemples ci-dessus, il était toujours question d'Autochtones sans que ceux-ci aient été définis de façon précise. Notre premier objectif est de discuter les critères disponibles pour évaluer les effectifs autochtones, puis de présenter ces effectifs. Le second consiste à décrire et à mesurer les phénomènes par lesquels ces derniers se renouvellent.

## *Qui est Autochtone ?*

Les Autochtones sont généralement considérés comme les descendants de la population qui habitait l'Amérique à l'arrivée des Européens aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Cependant, cette définition est peu utile puisque bon nombre de personnes

ayant un ou plusieurs ancêtres autochtones ne se considèrent pas autochtones, tandis que certains, n'ayant pas d'ancêtre autochtone (conjoints allochtones par exemple), se considèrent autochtones. Le critère de la descendance, s'il permet de définir en théorie le concept de façon objective, ne permet donc pas, en pratique, de cerner rigoureusement le groupe des Autochtones. Une question du recensement canadien de 1991 traitant de la culture des *ancêtres* de la personne interrogée permettait d'obtenir une information sur ce sujet. Au Québec, 137 615 personnes ont répondu que leurs ancêtres appartenaient à un groupe culturel autochtone. En fait, ce n'est qu'une réponse subjective puisque le recensé pouvait donner plus d'une réponse et sélectionner ainsi les origines culturelles de n'importe lesquels de ses ancêtres.

Un second critère consiste en l'identification au groupe autochtone. Certaines personnes se perçoivent ou sont perçues comme autochtones. La perception par le milieu est difficile à évaluer, mais l'auto-identification est saisie par une question de l'enquête sur les Autochtones qui fut greffée au recensement pour la première fois en 1991. Celle-ci demandait à un échantillon de personnes qui ont déclaré avoir des ancêtres autochtones, ou avoir le statut légal d'autochtone selon la Loi sur les Indiens du Canada, à quel groupe elles s'identifiaient. Au Québec, 56 295 personnes ont dit s'identifier à un groupe autochtone, ce qui est moins de la moitié de celles qui déclarent des ancêtres autochtones.

À ces deux critères subjectifs, on peut en ajouter deux, plus objectifs, qui ont trait à la reconnaissance légale par les gouvernements et la résidence dans une région en majorité autochtone (réserve, village indien ou inuit).

Quant à la reconnaissance légale, il existe au Québec deux types de statuts, l'un reconnu par le gouvernement fédéral, l'autre par le gouvernement provincial. Le premier reconnaît à environ 50 000 personnes le statut légal d'Indien<sup>1</sup>. Celles-ci sont inscrites dans un registre tenu par le ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC). Leur statut se transmet à leurs enfants selon un mécanisme qui exclut, à long terme, les descendants de plusieurs mariages avec des non-Autochtones. Les Inuit ne bénéficient pas de cette reconnaissance par le gouvernement fédéral.

Pour sa part, le gouvernement provincial a signé des traités avec les Cris de la baie James (10 502), les Naskapis (518) et les Inuit (6 298) du Québec<sup>2</sup>. Au terme de ces traités, des droits collectifs et individuels sont reconnus aux personnes, inscrites au registre des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Comme pour les Indiens reconnus par le fédéral, ces derniers peuvent transmettre leur statut de bénéficiaire à leurs descendants suivant des modalités moins restrictives que celles du fédéral.

Une quatrième façon de repérer les Autochtones consiste à faire référence aux territoires dans lesquels ils sont majoritaires. Une cinquantaine de bandes indiennes

1. Plus précisément 52 562 au 31 décembre 1992.

2. Selon le registre des bénéficiaires, 89.10.04 (non publié).

vivent au Québec dont plus des deux tiers des membres vivent dans des réserves ou des établissements reconnus par le gouvernement fédéral. De plus, dans la région Nord-du-Québec, les quatorze villages inuit de la baie d'Hudson, du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava constituent des entités administratives majoritairement autochtones dont l'effectif total est un peu supérieur à 7 000 personnes. Si on ajoute ces personnes à celles qui vivent dans les réserves, on devrait atteindre en 1991 un nombre voisin de 40 000 Autochtones<sup>3</sup>.

Cette approche territoriale, très importante sur le plan politique, ne donne cependant une image précise des Autochtones que dans les territoires où ils sont fortement majoritaires. Et pour définir ces territoires à forte majorité autochtone, il faut se rabattre sur les autres critères d'identification. La référence géographique demeure très utile sur le plan politique, mais elle est moins intéressante pour estimer l'effectif des Autochtones. Par ailleurs, comme nous le verrons, elle est importante pour expliquer les mécanismes de renouvellement de la population.

La langue constitue un cinquième critère d'identification. Le recensement canadien de 1991 cernait trois notions : la langue maternelle, la langue habituellement parlée à la maison et la langue connue suffisamment pour soutenir une conversation. La langue maternelle est la première langue apprise et encore comprise. Seulement 28 350 personnes ont mentionné une langue maternelle autochtone (27 105 réponses unique et 1 245 multiples). Quant à la langue parlée à la maison, 25 915 personnes ont cité une langue autochtone (24 450, réponse unique). Si ces chiffres sont exacts, ils signifieraient une mobilité linguistique négative : 2 435 personnes ne parlent pas à la maison la langue autochtone apprise dans leur enfance.

Si on tient compte du fait qu'un effectif autochtone de l'ordre de 7 500 personnes habite dans des réserves et a refusé de répondre au recensement, et si on suppose que parmi celles-ci, moins de 50 % parlent une langue autochtone, on peut conclure qu'un peu moins de 30 000 personnes parlent une langue autochtone.

---

3. Le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord évalue la population des bandes indiennes au 31 décembre 1990, à 48 551 personnes dont 34 744 (71,6%) habitent dans les réserves et les établissements indiens. Si on applique ce pourcentage aux 52 562 Indiens inscrits au 31 décembre 1992, on obtient 37 634. À ce nombre, il faut ajouter environ 7 000 Inuit habitant le Nord du Québec, ce qui donne un total de 44 634.

Par ailleurs, d'après le recensement de 1991, les réserves indiennes ne comprendraient que 21 275 Autochtones. Si on leur ajoute les quelque 7 500 personnes habitant les réserves qui ont refusé de répondre au recensement et les quelque 7 000 Inuit habitant le Nord du Québec, le nombre des Autochtones habitant des réserves indiennes et des établissements à majorité autochtone s'élève à 35 775.

Comment expliquer la différence entre les deux estimations ? Il y a probablement moins d'Indiens habitant habituellement les réserves que ne le laisse croire le registre puisque les règles sont assez larges et permettent à des personnes ne résidant que quelques jours par année sur la réserve de demeurer inscrites comme résidents. Par ailleurs, il est possible que le recensement sous-estime la population autochtone, même dans les communautés ayant collaboré au recensement. Conséquemment, il nous semble raisonnable de supposer que la réalité se trouve entre les deux estimations, soit à environ 40 000.

Par ailleurs, les données de l'enquête révèlent que, parmi les personnes qui s'identifient à un groupe autochtone, les plus susceptibles sans doute de parler une langue autochtone, seulement 17 680 sont capables de soutenir une conversation dans une langue autochtone. Ce nombre semble particulièrement bas si on se rappelle que, d'après le recensement, toutes origines confondues, 25 915 personnes parlent à la maison une langue autochtone. Si l'on exclut les erreurs possibles, le nombre de personnes qui ne s'identifient pas à un groupe autochtone mais qui parleraient à la maison une langue autochtone correspondrait à la différence entre ce nombre et 17 680, l'effectif des Autochtones dénombrés par l'enquête et capables de soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit 8 235. Ce solde semble fort et permet de toucher, croyons-nous, les limites de l'interprétation que l'on peut tirer de données fragiles, à ce stade-ci.

Enfin, on pourrait considérer comme autochtones ceux qui vivent suivant des modes de vie traditionnels autochtones. La question B11 de l'Enquête aborde d'ailleurs la participation à des activités autochtones. Cependant, nous croyons qu'un tel critère, difficile à définir, n'est pas pertinent pour notre étude.

De ce qui précède, on peut conclure que le concept d'Autochtone est flou, c'est-à-dire que l'appartenance au groupe autochtone n'est pas binaire dans le sens qu'on serait totalement ou pas du tout autochtone. La figure 1 illustre cette réalité. Elle représente à l'échelle les 137 615 individus qui ont déclaré avoir une origine autochtone au recensement de 1991. Chaque individu y est représenté par une surface. Par exemple, les 112 590 personnes qui ont déclaré une origine indienne sont dans le rectangle en trait alterné dont un peu plus de la moitié recouvre la partie ombrée qui représente les personnes qui ont déclaré une origine non autochtone. L'intersection de la partie ombrée et du rectangle en trait alterné représente les personnes qui ont déclaré une origine à la fois non autochtone et indienne (61 935 personnes). Cette représentation graphique montre bien que, selon une définition restrictive ou pas, on peut, à partir de la même question du recensement, faire varier la population des Autochtones du simple au double (56 875 et 137 615). Soulignons que le premier nombre équivaut à quelques centaines près au nombre des personnes qui ont dit s'identifier à un groupe autochtone (56 295).

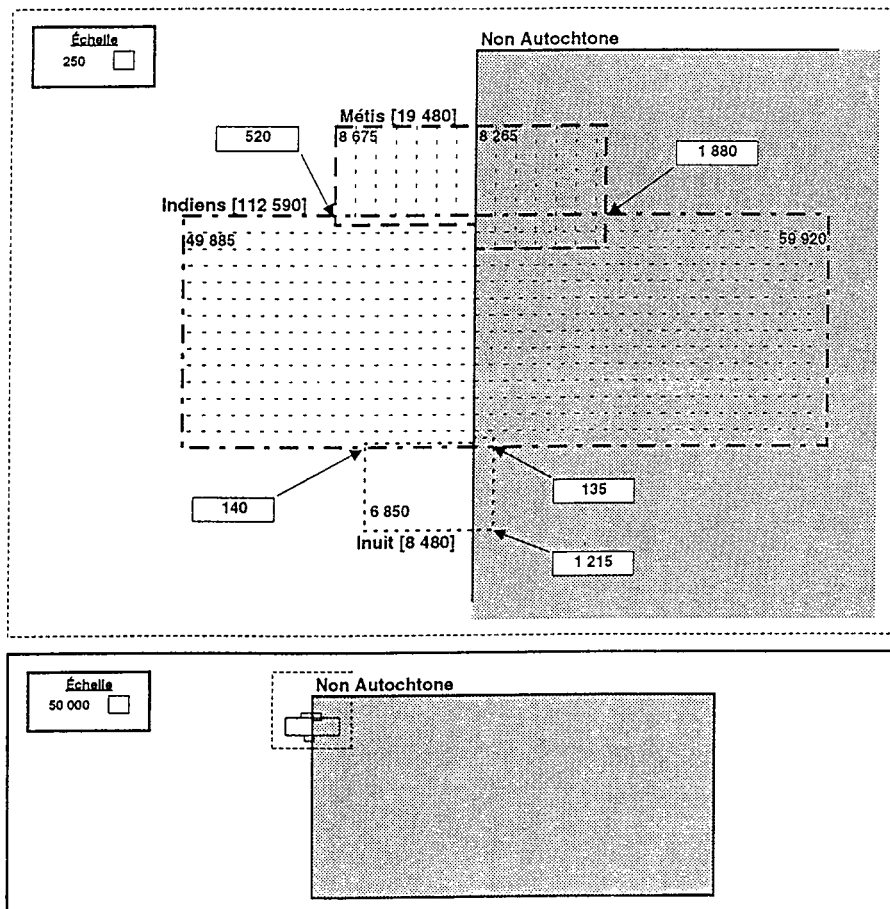
#### *L'accroissement de la population autochtone*

Bien qu'on ne dispose pas d'informations sur l'évolution des Autochtones repérés selon une définition constante (DEMERS, 1979; KRALT, 1990; GOLDMAN, 1993), le tableau 1 nous en donne un aperçu depuis le début du siècle. Signalons tout d'abord que les personnes d'origine indienne et métis ont été regroupées sous le terme « amérindien » et que les Métis qui sont descendants d'Européens et d'Indiens ont été regroupés avec les Amérindiens d'origine multiple.

Jusqu'au début des années 1950, dans la mesure où des données partielles permettent de l'évaluer, l'accroissement des Autochtones était inférieur à celui de

FIGURE 1

Population autochtone selon l'origine ethnique, réponses simples et multiples, Québec, 1991



Notes: (1) Les sous-ensembles suivants ne figurent pas dans le schéma: « Indien, Métis et Inuit » (0), « Indien, Métis, Inuit et non Autochtone » (125), « Métis et Inuit » (10) et « Métis, Inuit et non Autochtone » (15).

(2) Les données ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire de la part de Statistique Canada, ceci afin d'en préserver le caractère confidentiel.

SOURCE: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Catalogue # 94-327.

TABLEAU I

Population autochtone selon l'origine ethnique et taux d'accroissement annuels moyens, Québec, 1901-1991

Recensements	Population autochtone							Population non autochtones (6)	Population totale (7)
	Amérindiens		Inuit		Autres origines autochtones (5)	Total (4)			
	Total (1)	(2)	Total (3)	(4)					
1901 .....	Total								
Taux 1901-1911	10 142	—	—	—	—	—	1 638 756	1 648 898	
1911 .....	1,7%	—	—	—	—	—	2,0%	2,0%	
Taux 1911-1921	11 997	—	—	—	—	—	1 993 779	2 005 776	
1921 .....	0,7%	—	—	—	—	—	1,7%	1,6%	
Taux 1921-1931	11 234	—	—	—	—	—	2 349 431	2 360 665	
1931 .....	1,8%	—	—	—	—	—	2,0%	2,0%	
Taux 1931-1941	13 471	—	—	—	—	—	2 860 784	2 874 255	
1941 .....	1,2%	—	—	—	—	—	1,5%	1,5%	
Taux 1941-1951	15 186	13 408	1 778	—	—	—	3 316 696	3 331 882	
1951 .....	0,9%	0,9%	—	1,1%	—	—	2,0%	2,0%	
Taux 1951-1961	16 620	14 631	1 989	—	—	—	4 039 061	4 055 681	
1961 .....	2,5%	2,6%	2,2%	—	—	—	2,6%	2,6%	
Taux 1961-1971	21 343	18 876	2 467	—	—	—	5 237 868	5 259 211	
1971 .....	5,5%	5,7%	4,3%	—	—	—	1,4%	1,4%	
Taux 1971-1981	36 590	32 835	3 755	—	—	—	5 991 174	6 027 764	
1981 .....	3,7%	3,7%	2,7%	—	—	—	0,6%	0,7%	
Taux 1981-1986	52 395	47 230	4 880	4 775	105	290	6 386 008	6 438 403	
1986 .....	9,1%	9,0%	7,6%	6,3%	40,7%	36,4%	0,2%	0,3%	
Taux 1986-1991	80 945	72 520	7 050	6 470	580	1 370	6 451 516	6 532 461	
1991 .....	11,2%	11,8%	2,7%	1,1%	15,9%	15,4%	0,9%	1,1%	
	137 615	126 745	8 065	6 850	1 215	2 805	6 758 348	6 895 963	

SOURCES : Statistique Canada,

Notes : (1) Amérindien seulement.

(2) Amérindien et non-Autochtone (comprend tous les Métis).

(3) Inuit seulement.

(4) Inuit et non-Autochtone.

(5) Origines autochtones multiples avec ou sans origine non autochtone. En 1981, comprend également les personnes qui ont déclaré une origine autochtone avec une ou plusieurs origines non européennes.

(6) Comprend les Autochtones en institution.

(7) En 1991, comprend les résidents non permanents.

l'ensemble de la population. Cependant, depuis le début des années 1960 la tendance s'est inversée et c'est maintenant le groupe autochtone qui s'accroît plus rapidement, et le mouvement semble même s'accélérer avec des taux annuels voisins de 10% depuis le début des années 1980. Une telle croissance ne peut être imputable uniquement à l'accroissement naturel. Il faudra donc examiner également la migration et surtout la mobilité ethnique pour chercher des éléments d'explication. Le sous-dénombrement différentiel pourrait en théorie expliquer le phénomène, mais nous ne l'avons pas retenu puisque ce sont les mêmes réserves qui ont refusé de répondre aux deux recensements.

#### *La structure d'âge*

La comparaison de la pyramide des âges de l'ensemble de la population québécoise et de celle de ceux qui ont mentionné au moins une origine autochtone, montre chez ces derniers une structure beaucoup plus jeune (figure 2). Les enfants (moins de 15 ans) y sont relativement beaucoup plus nombreux (30% contre 20%) et les personnes de plus de 55 ans, qui représentent 20% de la population de toutes les ethnies, ne font que 7,6% de la population des Autochtones.

Par ailleurs, la comparaison des pyramides d'âge des Amérindiens<sup>4</sup> de 1986 et de 1991 montre une augmentation de plus de 50% à tous les groupes d'âge, ce qui est le signe d'une mobilité ethnique importante, car rien ne laisse croire à une immigration significative.

Chez les Inuit, la base très large de la pyramide indique une population beaucoup plus jeune dont la fécondité est sans doute très forte. Le faible écart entre la courbe de 1986 et celle de 1991 indique une mobilité ethnique réduite.

#### *Les facteurs de renouvellement*

Une fois la plage des effectifs établie, on peut se demander quels sont leurs mécanismes de renouvellement. Comme pour toutes les populations, ceux-ci sont la fécondité, la mortalité et les migrations auxquels il faut ajouter ce qu'on pourrait appeler la mobilité ethnique. Par cette expression on entend tous les changements de déclaration d'ethnicité (mobilité intragénérationnelle), et toutes les naissances dans un groupe ethnique et imputées à un autre (mobilité intergénérationnelle).

---

4. Nous avons regroupé sous ce terme les personnes qui ont déclaré des origines indiennes ou métisses. Comme certaines personnes ont déclaré les deux et comme il nous est impossible de les isoler, la population amérindienne à partir de laquelle la pyramide des âges a été construite se chiffre à 132 060 et comprend 5 315 personnes comptées deux fois. Ce léger double compte ne devrait pas biaiser significativement la pyramide.



### *La mortalité*

La mortalité, le phénomène le mieux connu chez les populations des pays industrialisés, l'est souvent mal chez les sous-populations comme les groupes ethniques. Cela est dû au fait qu'il est difficile de rapporter les décès à la bonne population à risque, d'autant plus que le décès fait disparaître le sujet qui souvent serait le plus susceptible d'identifier correctement son groupe ethnique.

On a néanmoins estimé qu'au début des années 1980, l'espérance de vie à la naissance des Inuit était d'à peine plus de 60 ans (CHOINIÈRE, LEVASSEUR, ROBITAILLE 1988). Quant aux Indiens inscrits, leur espérance de vie se situerait probablement quelque part à mi-chemin (NAULT *et al.*, 1993), entre celle des Inuit et celle de l'ensemble de la population qui se trouve présentement aux alentours de 77 ans, sexes confondus. Ces données peuvent sembler fort vagues, mais rappelons-nous l'imprécision des contours mêmes de la population autochtone. On évoquera plus loin les taux bruts de mortalité, mais on se souviendra qu'ils sont autant le reflet de la structure par âge de la population que du niveau de la mortalité.

### *La fécondité*

L'étude de la fécondité dont la mesure directe est affectée par les mêmes difficultés que celle de la mortalité, dispose cependant de méthodes indirectes qui lui permettent des mesures à l'aide du recensement. On peut en effet repérer les naissances (survivantes) et les mères à une même source (le recensement), ce qui n'était pas le cas pour les décès. Examinons dans le tableau 2 les estimations des indices synthétiques de fécondité calculés à partir des rapports enfants / femmes. Il s'agit bien là d'une estimation, car le nombre de naissances est calculé à partir des survivants de 0 à 4 ans, ce qui exclut les décès qui sont survenus avant le cinquième anniversaire dans les cinq années précédant le recensement. Cette erreur n'est vraisemblablement pas très importante<sup>5</sup> si on la compare à celle qui tient à la mobilité ethnique. En effet, il n'est pas certain que les enfants et leurs mères déclarent la même origine ethnique. Il s'ensuit que certains enfants peuvent être issus de parents d'un autre groupe ethnique que celui qui leur est assigné. Ces enfants auront subi une mobilité ethnique favorable au groupe qui les reçoit et défavorable à celui de leurs parents. En raison de ces erreurs, il faut interpréter avec prudence les estimations du tableau 2.

Il ressort tout d'abord de ce tableau que les Autochtones, avec une fécondité estimée de 2,6 enfants par femme, peuvent se renouveler grâce aux naissances puisqu'il faut environ 2,2 enfants par femme pour que les cohortes se remplacent (sachant de plus que l'on observe une mortalité un peu plus forte chez les Autochtones que dans l'ensemble de la population). Il est bien connu que ce n'est pas le cas de

5. Si on se réfère à une table de mortalité dont l'espérance de vie est d'environ 65 ans, l'erreur sur la fécondité serait d'un ordre de grandeur de 3%.

TABLEAU 2

*Estimation de l'Indice synthétique de fécondité de la population selon l'origine autochtone à partir du rapport enfant / femme, Québec, 1991*

Origine ethnique	Origine unique	Origine multiple	Total
Autochtone . . . . .	2,4	2,8	2,6
Amérindien . . . . .	2,2	2,7	2,5
Inuit . . . . .	4,3	4,8	4,4
Non-Autochtone . . . . .			1,7
Autochtone s'identifiant à un groupe autochtone . . . . .			3,3
Autochtone ne s'identifiant pas à un groupe autochtone . . . . .			2,2

SOURCE : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1991*, Catalogue # 94-327.

NOTE : Les estimations ci-dessus sont calculées en multipliant par 7 le rapport entre le nombre d'enfants de 0 à 4 ans et le nombre de femmes de 15 à 49 ans. Dans le cas d'une population stationnaire, sans mortalité entre 15 et 49 ans, cette estimation serait rigoureusement exacte sauf pour l'erreur due à la mortalité des cinq dernières années, chez les enfants de moins de cinq ans. Dans ce tableau, des effets de structure viennent sans doute entacher l'évaluation. Cependant, à l'échelle des autres erreurs, nous croyons que pour ce qui est du total, l'évaluation donne un ordre de grandeur acceptable.

l'ensemble de la population du Québec qui, avec 1,7 enfant par femme, connaît un déficit important en termes de fécondité.

Souignons, comme on pouvait s'y attendre (ROBITAILLE, CHOINIÈRE, 1987), que la fécondité estimée des Inuit, 4,4 enfants par femme, est plus importante que celle des autres groupes autochtones. Par ailleurs, si on compare la fécondité des personnes ayant déclaré une seule origine à celles qui en ont déclaré plusieurs, on voit que chez les Indiens, les Métis et les Inuit, l'indice de fécondité est plus fort dans le second cas. Cela est sans doute dû au phénomène de mobilité ethnique évoqué ci-dessus. En effet, il est vraisemblable qu'une partie des enfants d'origines ethniques multiples soit issue de couples mixtes, et non de femmes d'origines ethniques multiples.

Nous avons ajouté au tableau 2 l'estimation d'un indice synthétique pour les Autochtones s'identifiant à un groupe autochtone particulier. On ne sera pas surpris de trouver un indice de 3,3 enfants par femme, donc supérieur à celui des personnes d'origine autochtone qui ne s'identifient pas à un groupe autochtone particulier.

#### *La mobilité ethnique*

Lorsque deux groupes ethniques sont mis en contact, et que l'un, fortement minoritaire, connaît des conditions socio-économiques défavorables, on s'attend

théoriquement à ce qu'il ait tendance à s'assimiler au groupe dominant (GORDON, 1964; ANDERSON et FRIDERES, 1981). Pour les Autochtones, on observe la tendance contraire au Québec depuis 1971 et de façon encore plus marquée depuis 1981, comme le montrent les taux d'accroissement très élevés. Ces taux annuels passent de 3,7% en 1971-1981 à 9,1% et 11,2% pour les deux dernières périodes, des niveaux tellement hauts qu'ils ne peuvent être expliqués par le seul accroissement naturel. C'est d'ailleurs ce que confirme la figure 2a qui montre que, à chaque groupe d'âge, et, en autant qu'on puisse en juger, à chaque cohorte, les effectifs augmentent, de 1986 à 1991. Comme rien n'indique qu'il y ait une migration massive, on peut conclure à une mobilité ethnique favorable aux Autochtones. La figure 2b montre que ce phénomène joue, que les personnes déclarent une ou plusieurs origines ethniques. Seul le groupe des Inuit n'ayant donné qu'une origine ne bénéficie pas de façon marquée de la mobilité ethnique.

### *Discussion*

À l'aide des statistiques sur le mouvement de la population, on peut mesurer l'accroissement total. Par exemple, pour l'ensemble du Québec, qui a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 1,1% de 1986 à 1991 (voir tableau 1), on peut décomposer le taux de la façon suivante: la différence entre le taux de natalité, 13,2 p. 1 000 et le taux de mortalité, 7,2 p. 1 000 donne le taux d'accroissement naturel qui est de 6 p. 1 000; la différence entre ce dernier taux (0,6%) et le taux d'accroissement de 1,1% donne le taux d'accroissement migratoire de 0,5% qui, vu le mode de calcul, comprend d'éventuelles erreurs résiduelles.

On peut faire le même genre d'exercice pour les différents groupes autochtones, à ceci près que la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel comprendra, en plus de la migration qui est sans doute assez faible, la mobilité ethnique.

Reprenons le raisonnement précédent à l'aide de la figure 3 qui met en rapport, pour l'ensemble du Québec, le taux brut de mortalité (TBM), le taux brut de natalité (TBN) et le taux de migration, ou plus généralement de mobilité (TM). Le plan représenté sur le graphique donne différentes combinaisons de mortalité, natalité et mobilité qui induisent un accroissement de 1,1% (11 p. 1 000). Comme on connaît la natalité et la mortalité, la mobilité se déduit immédiatement et on peut se situer assez précisément sur le plan de la figure 3 (point noir situé à environ TBN = 14, TBM = 7, TM = 4).

Si on s'intéresse maintenant à la population amérindienne (figure 4), qui a connu un taux d'accroissement annuel de 11,8% de 1986 à 1991, on réalise l'importance de la mobilité. Et, comme rien n'indique que la migration interprovinciale et internationale des Autochtones a été forte, on peut croire qu'une bonne part de la mobilité présentée sur la verticale du graphique est le fait de la mobilité ethnique.

TABLEAU 3

*Déclarations d'origine autochtone  
Québec, 1991*

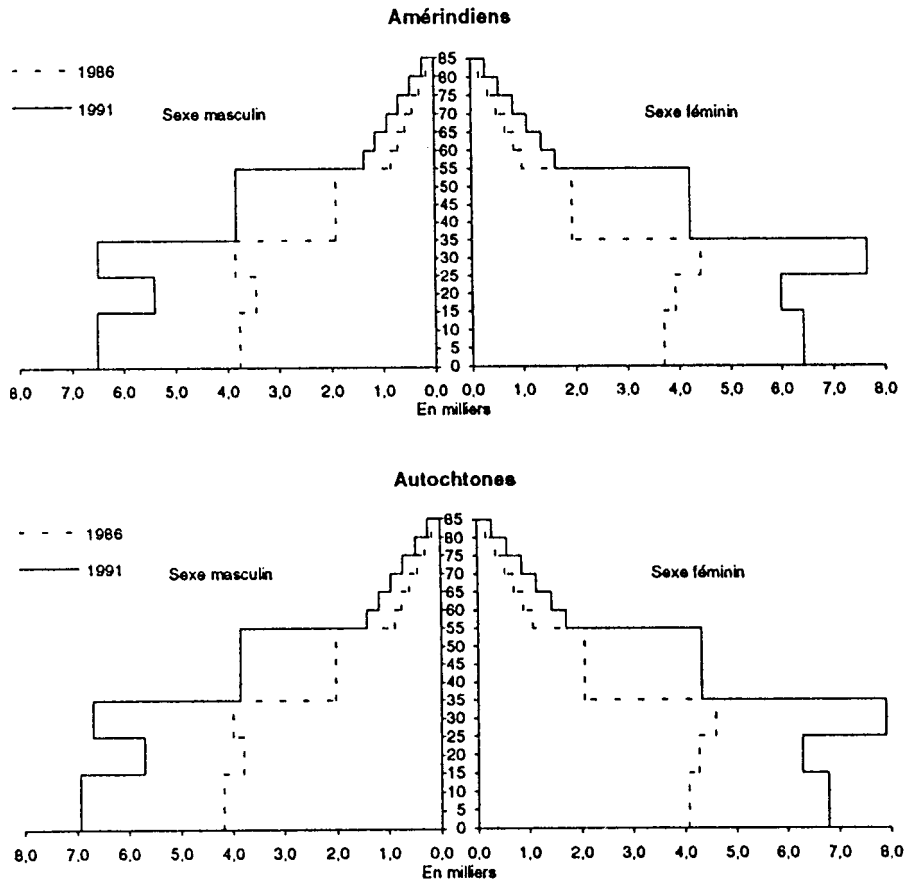
Origine autochtone	
<i>Indien de l'Amérique du Nord</i> .....	112 590
Indien seulement .....	49 885
Indien et Métis .....	520
Indien et Inuit .....	135
Indien, Métis et Inuit .....	—
Indien et non-Autochtone .....	59 920
Indien, Métis et non-Autochtone .....	1 880
Indien, Inuit et non-Autochtone .....	135
Indien, Métis et non-Autochtone .....	120
<i>Métis</i> .....	19 480
Métis seulement .....	8 675
Métis et Indien .....	515
Métis et Inuit .....	10
Métis, Indien et Inuit .....	—
Métis et non-Autochtone .....	8 265
Métis, Indien et non-Autochtone .....	1 880
Métis, Inuit et non-Autochtone .....	15
Métis, Indien, Inuit et non-Autochtone .....	120
<i>Inuit</i> .....	8 480
Inuit seulement .....	6 850
Inuit et Indien .....	140
Inuit et Métis .....	—
Inuit, Indien et Métis .....	—
Inuit et non-Autochtone .....	1 215
Inuit, Indien et non-Autochtone .....	135
Inuit, Métis et non-Autochtone .....	10
Inuit, Indien, Métis et non-Autochtone .....	125
<i>Total</i> .....	137 615

SOURCE : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1991*, Catalogue # 94-327.

L'intérêt de cette figure est de montrer que même si on ne peut cerner de façon précise la natalité et la mortalité des Autochtones, on peut néanmoins voir que toutes les combinaisons vraisemblables donnent une mobilité ethnique marquée. On doit par ailleurs bien comprendre que cette mobilité est calculée de façon résiduelle et comprend donc toutes les erreurs et en particulier les erreurs de couverture du

FIGURE 2a

*Pyramides des âges des populations autochtones  
et de l'ensemble de la population, Québec, 1986 et 1991*



Sources: Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1986*, Catalogues # 47-008 et # 93-109.  
Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1991*, Catalogues # 93-310 et # 94-327.

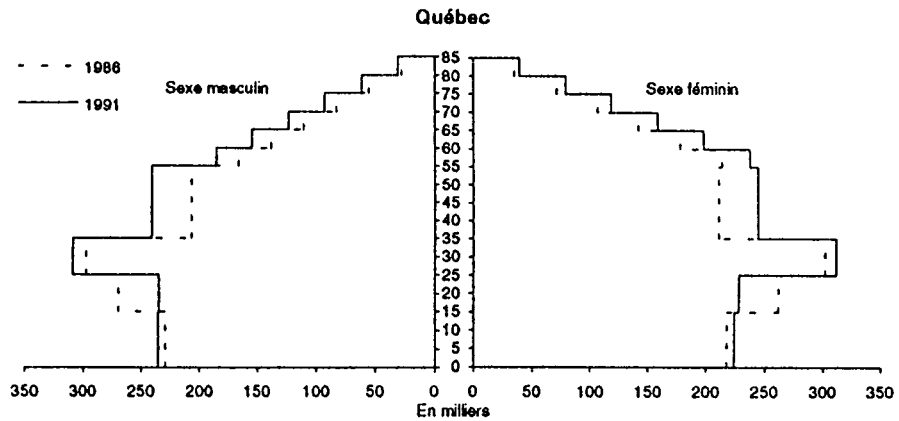
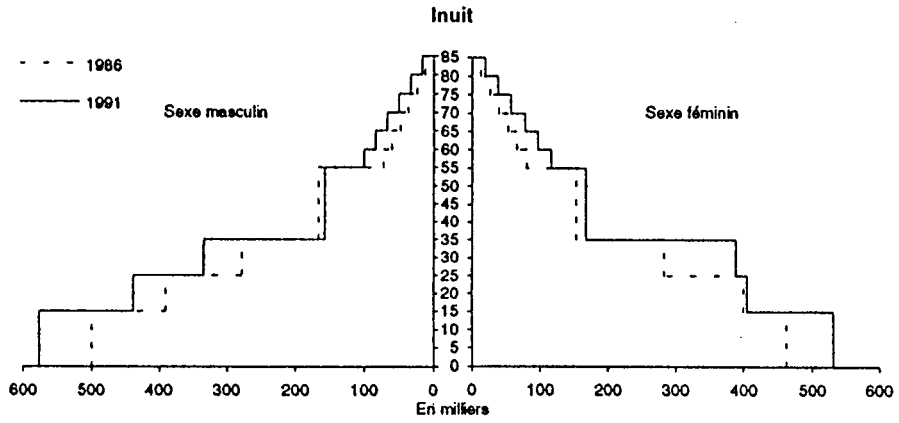
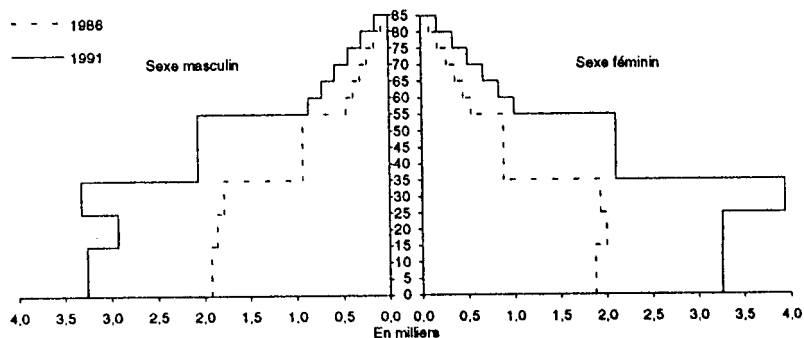


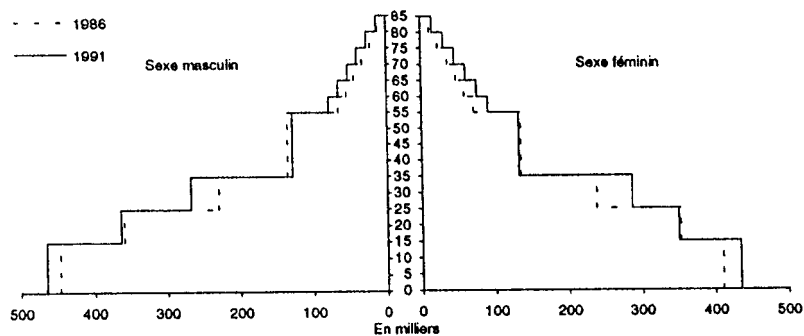
FIGURE 2b

*Pyramides des âges des populations autochtones et de l'ensemble de la population,  
Québec, 1986 et 1991*

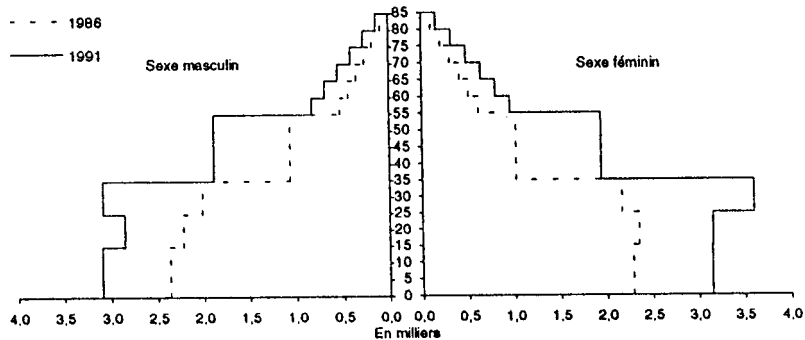
## Amérindiens - réponses uniques



## Inuit - réponses uniques

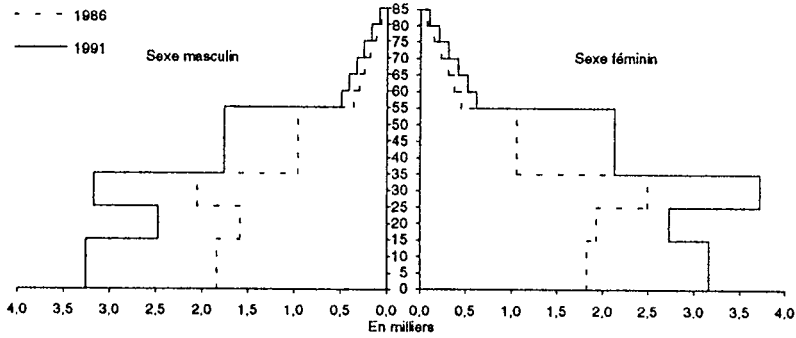


## Autochtones - réponses uniques

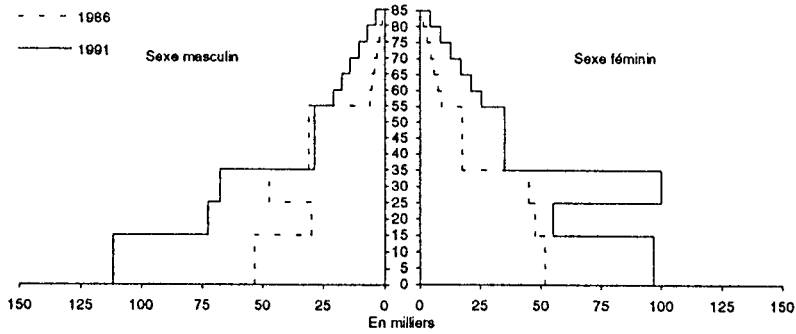


SOURCES: Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1986*, Catalogues # 47-008 et # 93-109.  
Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1991*, Catalogues # 93-310 et # 94-327.

Amérindiens - réponses multiples



Inuit - réponses multiples



Autochtones - réponses multiples

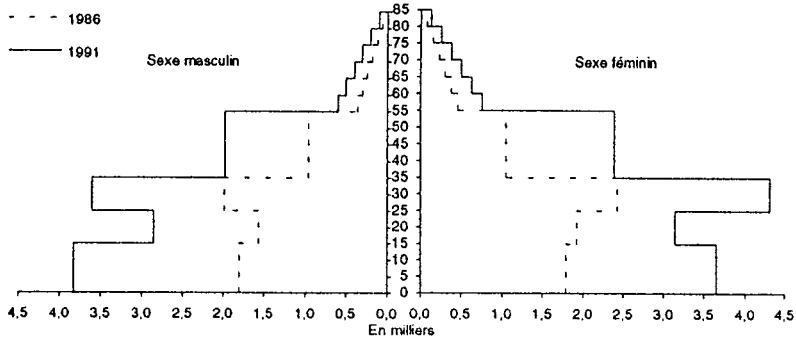




TABLEAU 4

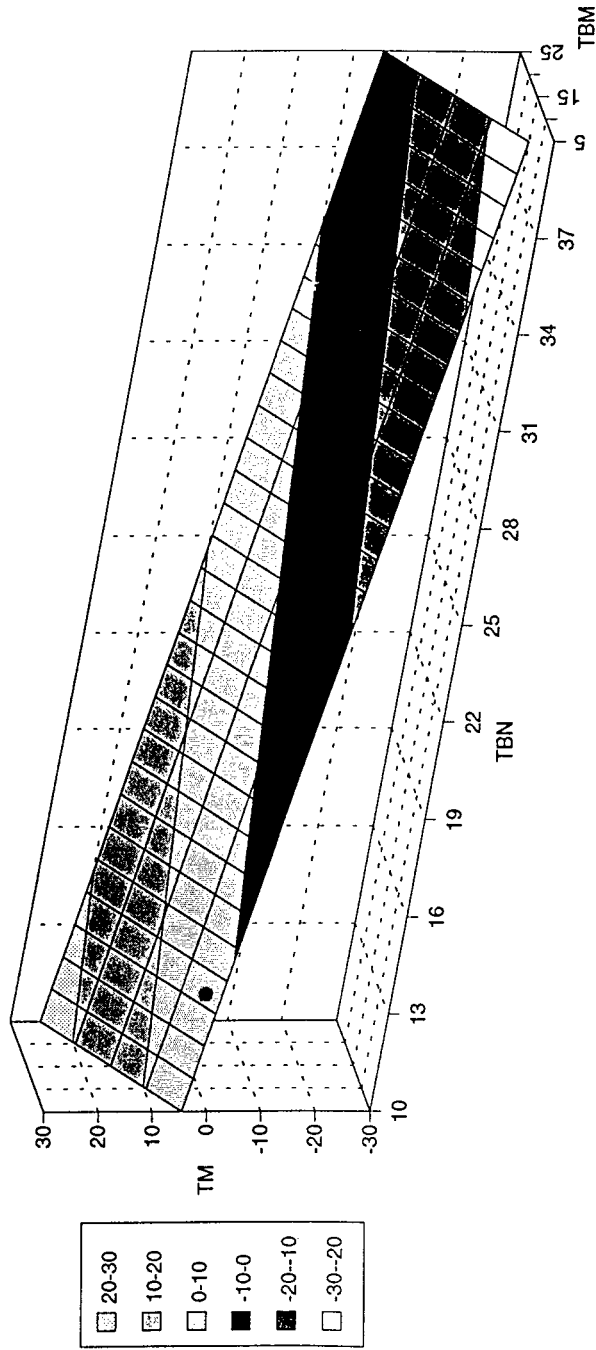
*Langue maternelle autochtone et langue autochtone parlée à la maison :  
nombre de répondants selon la langue autochtone (unique, multiples)  
Québec, 1991*

Langue autochtone	Langue maternelle		Langue parlée à la maison	
	Unique	Multiples	Unique	Multiples
<i>Langues algonquines</i> . . . . .	20 145	98	518 150	1 175
Pied-Noir . . . . .	5	—	—	—
Cri . . . . .	11 460	515	10 840	640
Malécite . . . . .	5	—	—	—
Micmac . . . . .	790	40	425	60
Montagnais-Naskapi . . . . .	6 265	28	55 900	315
Obijway . . . . .	15	5	—	—
Langues algonquines, n.i.a. . . . .	1 610	135	980	165
<i>Langues athapascanes (déné)</i> . . . . .	20	5	—	—
Porteur . . . . .	5	—	—	—
Chilcotin . . . . .	—	—	—	—
Chipewan . . . . .	—	—	—	—
Flanc-de-chien . . . . .	—	—	—	—
Kutchin-gwich'in (Loucheux) . . . . .	—	—	—	—
Esclave du Nord (Peau-de-lièvre) . . . . .	—	—	—	—
Esclave du Sud . . . . .	15	—	—	—
Langues athapascanes, n.i.a. . . . .	5	5	—	—
<i>Haida</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Langues iroquoises</i> . . . . .	65	45	—	—
Mohawk . . . . .	60	40	—	—
Langues iroquoises, n.i.a. . . . .	10	5	—	—
<i>Kutenai</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Langues salishennes</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Dakota</i> . . . . .	—	5	—	—
<i>Tlingit</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Tsimshian</i> . . . . .	—	—	—	—
<i>Langues wakashanes</i> . . . . .	—	5	—	—
<i>Langues amérindiennes, n.i.a.</i> . . . . .	360	70	20	55
<i>Inuktitut</i> . . . . .	6 505	135	6 280	235
<i>Toutes langues autochtones</i> . . . . .	27 105	1 245	24 450	1 465

SOURCES : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1991*, Catalogues # 93-313 et # 93-317.

**FIGURE 3**

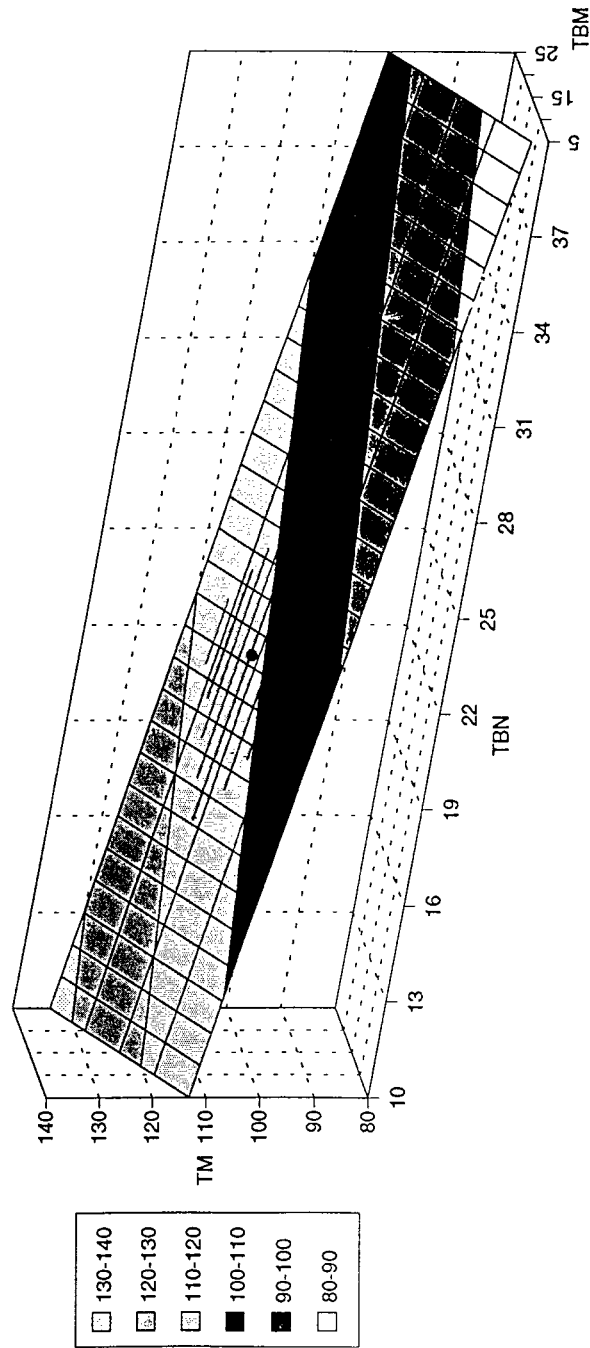
*Taux bruts (0/00) de natalité, mortalité et mobilité nécessaires pour générer la croissance observée de l'ensemble de la population, Québec, 1986-1991*



Note: Le point représente l'intersection de la mortalité et de la natalité, et détermine le niveau de la mobilité.

FIGURE 4

Taux bruts (0/100) de natalité, mortalité et mobilité nécessaires pour générer la croissance observée de la population amérindienne, Québec, 1986-1991



Note : Le point ainsi que la zone hachurée représentent la zone à l'intérieur de laquelle se trouve vraisemblablement la mobilité à en juger par les estimations de la mortalité et de la natalité, compte tenu du taux d'accroissement de la population.

recensement. Nous avons ajouté sur ce graphique un point entouré d'une zone hachurée aux confluent d'une natalité et d'une mortalité vraisemblables.

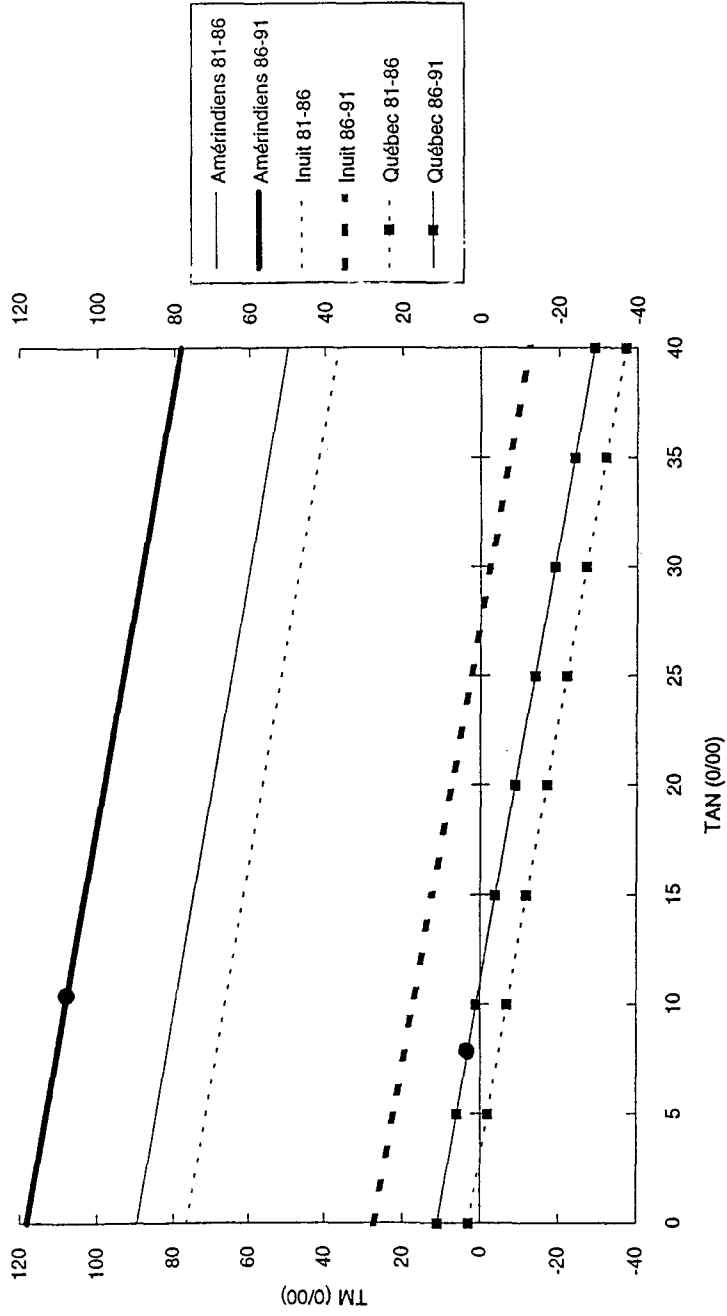
La figure 5 est une simplification de la précédente qu'elle ramène à deux dimensions en combinant la natalité et la mortalité pour ne présenter que l'accroissement naturel, ce qui permet de comparer sur un même graphique plusieurs groupes, les Amérindiens, les Inuit et l'ensemble du Québec, pour deux périodes. Le taux d'accroissement naturel est en abscisse et celui de mobilité en ordonnée. On y retrouve le point soulignant la situation des phénomènes qui sont bien connus pour l'ensemble du Québec. L'intérêt de ce graphique vient du fait que l'accroissement naturel, sauf en période de crise, est relativement stable sur de courtes périodes. Il s'ensuit que l'écart entre les droites concernant une même sous-population représente sans doute assez bien l'écart de mobilité entre les deux périodes. Pour l'ensemble de la population du Québec, dont on connaît bien les composantes de l'accroissement, il s'agit d'une augmentation de la mobilité spatiale, donc du solde migratoire. Pour les Amérindiens, dont on peut croire qu'ils ne connaissent pas de migration interprovinciale et internationale importante, le niveau des deux courbes révèle que, quel que soit l'accroissement naturel, la mobilité est très positive. De plus, l'écart de près de 30 p. 1 000 entre les deux courbes montre que la mobilité ethnique a eu tendance à s'accroître de façon prononcée durant les années 1980. Pour les Inuit par contre, il est surprenant de constater que le mouvement est inverse. Il faudra explorer cela davantage par une analyse plus fine des différents phénomènes à partir des événements. On pourra également chercher dans des différences de couverture au sein des recensements l'explication de ces niveaux apparents de la mobilité ethnique.

\*  
\*            \*

Si la population autochtone avait suivi l'évolution attendue d'une population qui a bénéficié d'une forte diminution de mortalité, on aurait pu s'attendre à ce que l'accroissement rapide qui en découle soit suivi d'une chute de la fécondité et d'une stabilisation de l'accroissement. De plus, comme la population autochtone a été traditionnellement défavorisée, on aurait pu s'attendre à ce que ce mouvement à la baisse soit accéléré par une mobilité ethnique négative, et que s'ensuive même une diminution du poids de cette population dans la population québécoise.

Si on s'intéresse à la totalité de la population d'origine autochtone (origines déclarées simples et multiples), il est clair que la présence d'une mobilité ethnique vers le groupe autochtone n'est pas conforme à la théorie et, que loin de tendre à diminuer, ce groupe a connu, ces dix dernières années, des taux d'accroissement annuels de l'ordre de 10% qui ne sauraient se maintenir longtemps sans que tout le monde ne devienne autochtone.

**FIGURE 5**  
*Taux de mobilité et d'accroissement naturel nécessaires pour générer la croissance observée : Amérindiens, Inuit et ensemble du Québec, 1981-1986 et 1986-1991*



Note : Les points représentent l'estimation d'une mobilité plausible compte tenu d'un accroissement naturel vraisemblable.

Cependant, la réalité autochtone est diversifiée. L'analyse démographique classique qui nous permet d'en tracer les contours voit ses limites dans le flou qui entoure ces derniers. Pour cerner davantage cette population et son évolution démographique, il faudra maintenant s'appuyer sur des analyses anthropologiques, politiques et sociologiques et adapter l'analyse démographique à une nouvelle réalité suivant laquelle une proportion de plus en plus grande de la population sera à la fois autochtone et non autochtone.

Norbert ROBITAILLE

Éric GUIMOND

*Département de démographie,  
Université de Montréal.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, A.B. et J.S. FRIDERES, *Ethnicity in Canada: Theoretical perspectives*, Toronto, 1981 Butterswort.
- Canada, *Recensement du Canada de 1901. Population*, vol. I, tableaux I et XI, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1903
- Canada, *Recensement du Canada de 1911. Superficies et Population*, vol. I, tableau I, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1912
- Canada, *Recensement du Canada de 1911. Religions et Origines*, vol. II, tableau VII, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1913
- Canada, *Recensement du Canada de 1921. Population: Nombre, Sexe, Origines raciales et Religions*, 1924 21, I, tableaux I et XXIV, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique.
- Canada, *Recensement du Canada de 1931. Population: Sommaire*, 31, I, tableau XXXV, Ottawa, 1936 Bureau fédéral de la statistique.
- Canada, *Recensement du Canada de 1941. Population: Origine raciale et Lieu de naissance*, 41, 1946 vol. IV, tableau I, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique.
- Canada, *Recensement du Canada de 1951. Population: Caractéristiques générales*, 51, I, tableau 32, 1953 Ottawa, Bureau fédéral de la Statistique.
- Canada, *Recensement du Canada de 1961. Population: Groupes ethniques*, vol. I, part. 2, tableau 35, 1962 Ottawa, Statistique Canada.
- Canada, *Recensement du Canada de 1971. Population: Groupes ethniques*, vol. I, part. 3, tableau 2, 1973 Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue # 92-723.)
- Canada, *Recensement du Canada de 1981. Population: Origine ethnique*, tableau 1, Ottawa, Statistique 1984 Canada. (Catalogue # 92-911.)
- Canada, *Répertoire des bandes, réserves et établissements indiens. Effectifs et population, location et superficie en hectares*, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1987

- Canada, *Recensement du Canada de 1986. Caractéristiques de la population et des logements: Origine ethnique*, Immigration et Citoyenneté, tableau 3, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue # 93-109.)
- Canada, *Recensement du Canada de 1991. Le pays: Langue maternelle*, tableau 2, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue # 93-313.)
- Canada, *Recensement du Canada de 1991. Le pays: Origine ethnique*, tableau 3, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue # 93-315.)
- Canada, *Recensement du Canada de 1991. Données sur les Autochtones: âge et sexe*, Ottawa, Statistique Canada. (Catalogue # 94-327.)
- CASTONGUAY, Charles, «La mobilité ethnique au Canada», *Recherches sociographiques*, 18, 3: 431-450.
- CHOINIÈRE, R., M. LEVASSEUR et Norbert ROBITAILLE, «La mortalité des Inuit du Nouveau-Québec de 1944 à 1983: évolution selon l'âge et la cause de décès», *Recherches amérindiennes au Québec*, 18, 1: 29-37.
- DEMERS, L., *Évaluation de la qualité des informations ethniques et linguistiques fournies par les recensements canadiens, de 1901 à 1976*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise en démographie.)
- DEVRIES, J., «Demographic Approaches to the Study of Language and Ethnic Relations», dans: H. GILES et B. ST-JACQUES (dirs), *Language and Ethnic Relations*, New York, Pergamon, 87-99.
- GOLDMAN, G., *The Aboriginal Population and the Census. 120 Years of Information - 1871 to 1991*, 1993 Communication présentée au Congrès de l'UIESP, Montréal.
- GORDON, M.M., *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University Press.
- KRALT, J., «Ethnic Origin in the Canadian Census, 1871-1986», dans: S.S. HALLI *et al.* (dirs), *Ethnic Demography: Canadian Immigrant, Racial and Cultural Variations*, Carleton Library Press, 12-29.
- LIEBERSON, S. et M.C. WATERS, *From Many Strands: Ethnic and Racial Groups in Contemporary America*, New York, Russel Sage Foundation, a Census Monograph Series.
- NAULT, F. *et al.*, *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*, Ottawa, Statistique Canada, division de la démographie, Rapport préparé pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.
- PASSEL, J., «Provisional Evaluation of the 1970 Census Count of American Indians», *Demography*, 13, 1986 3: 397-409.
- PASSEL, J.S. et P.A. BERMAN, «Quality of 1980 Census Data for American Indians», *Social Biology*, 1987 33, 3-4: 163-182.
- ROBITAILLE, Norbert et R. CHOINIÈRE, «L'accroissement démographique des groupes autochtones du Canada au XX<sup>e</sup> siècle», *Cahiers québécois de démographie*, 16, 1.
- RYDER, N.B., 1955, «The Interpretation of Origin Statistics», *Journal of Economics and Political Science*, 21, 9: 466-479.
- SNIPP, M.C., «Who are American Indians? Some observations about the perils and pitfalls of data for race and ethnicity», *Population Research and Policy Review*, 5: 237-252.